

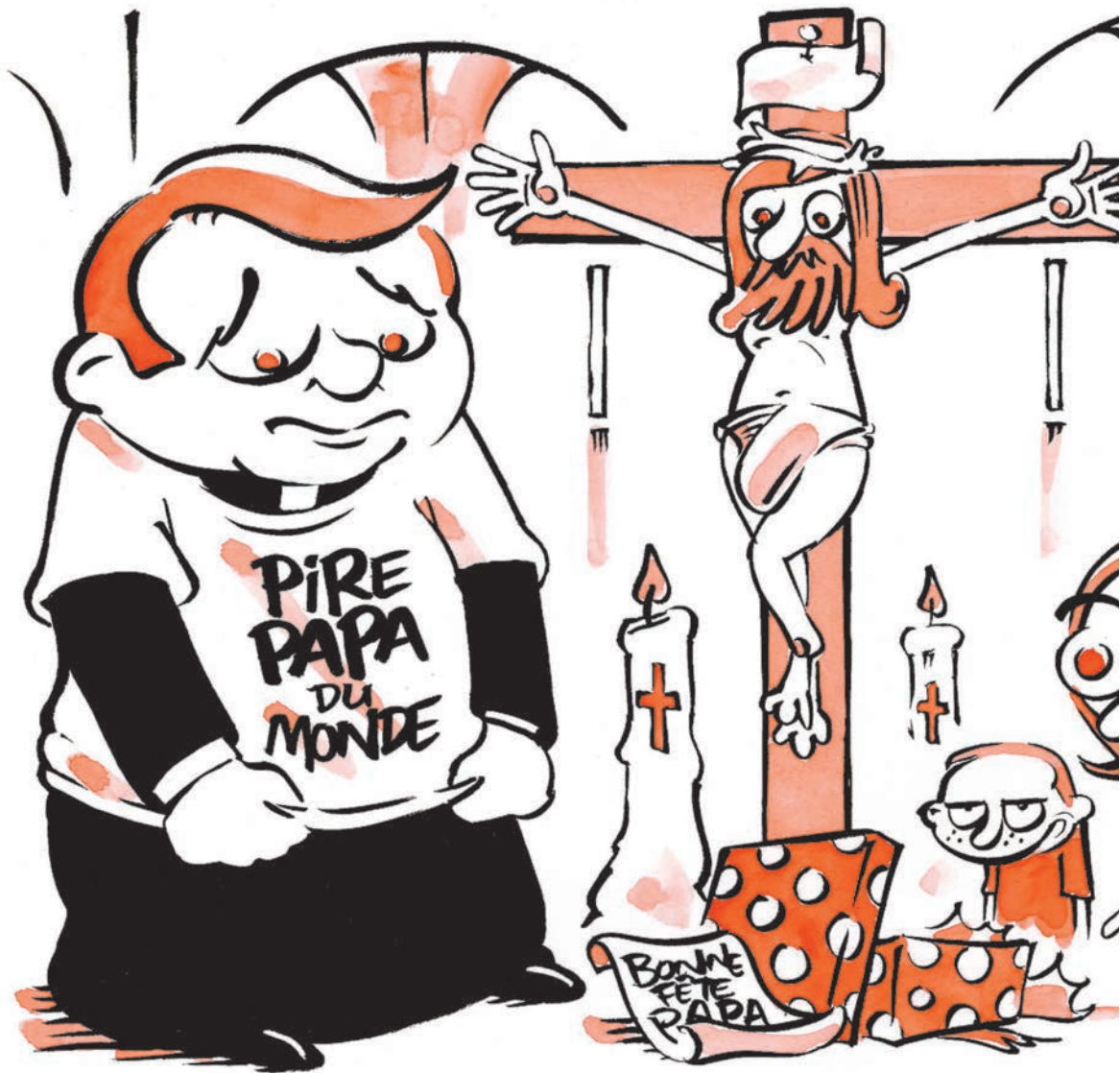
# UNE FAMILLE, C'EST AUSSI UN CURÉ

**Une double vie : l'Église, d'un côté, et de l'autre, une femme, parfois des enfants. En dépit de la règle du célibat qui s'est imposée pour les prêtres catholiques au XI<sup>e</sup> siècle, ils seraient plus de 30% en France à vivre en couple de manière officieuse. Lorsque l'on creuse sur ce sujet, on découvre un monde parallèle, fait de culpabilité et de secrets, un monde de clandestinité, que refuse de voir l'Église. Deux livres de témoignages sortent ces prochains jours, l'un donnant la parole aux compagnes de prêtres, l'autre aux enfants de prêtres. Enquête sur un des grands tabous de l'Église.**



**H**ermies, petite bourgade de 1 200 habitants dans le Pas-de-Calais, n'a plus de prêtre. Le dernier, l'abbé Alexis Onomo, a dû repartir illico presto en septembre 2016 au Cameroun, d'où il était originaire. Son contrat avec l'Église n'a pas été renouvelé par l'évêque : il a été surpris en pleins ébats avec une habitante d'un village voisin, dans le presbytère. « Il y en a une qui n'était pas contente de le surprendre avec une autre, elle a fait du foin, elle a écrit un courrier de dénonciation à l'évêque », nous raconte une des habitantes. L'évêque d'Arras a accusé le prêtre d'avoir transformé le presbytère en « garçonnère érotique ». Un mouvement de soutien s'est propagé dans toute la commune, plusieurs jeunes ont lancé une pétition sur Facebook, mais rien n'y a fait. « On avait un bon curé et on nous l'a viré », déplore le maire, Jacques Capelle, qui ne décolère pas, un an après. Qu'un prêtre ait une relation amoureuse, tout le monde s'en fiche dans le village, d'autant que ce n'était pas la première fois. « Un de nos précédents prêtres était aussi en couple, avec sa "gouvernante", raconte le maire. C'est comme ça qu'il la présentait, mais tout le monde savait. » Ce prêtre a réussi à rester discret toute sa vie, si bien qu'aucun évêque ne l'a relevé de ses fonctions.

Hermies n'est pas une exception. Quand on enquête sur le sujet, on découvre que ces situations sont loin d'être isolées. Certains prêtres s'arrangent avec les injonctions de l'Église et décident de continuer leur sacerdoce tout en aimant une femme. Combien sont-ils dans ce cas ? Impossible d'avoir des chiffres officiels, bien sûr, mais des associations estiment à 30% le nombre de prêtres qui seraient en couple. Une situation qui contraint les compagnes de prêtres à vivre dans la clandestinité. Certaines se sont même constituées en association, pour s'entraider, et ont créé en 1990 Plein Jour, qui rassemble 350 compagnes, et aussi quelques compagnons, de prêtres. Dominique Venturini, sa présidente, âgée de 92 ans, a vécu elle-même un amour de quarante-deux ans dans la clandestinité, contrainte à une vie de « maîtresse », conjointe jamais officielle de Jean-Marie,



son compagnon prêtre. « Il faut ruser continuellement, raconte-t-elle. Toujours trouver une bonne excuse pour aller au presbytère, me montrer très froide quand je m'adresse à mon compagnon devant d'autres personnes, se voir en dehors de la ville. »

## UNE IVG AVEC LA BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE

Même vie cachée pour Marga, compagne du prêtre Léon Laclau pendant vingt ans. Il faut organiser des subterfuges : « On se voyait en cachette, on sortait dans des bars en Espagne, pour être sûrs que personne ne nous voie. On n'était jamais bras dessus, bras dessous en France. » Puis, lassés de



L. D.

## TÉMOIGNAGES « L'ENFANT DU DIABLE »

**P**eu nombreux sont les enfants de prêtres qui témoignent de leur situation. On a rencontré Léa, 43 ans, fille d'un ancien jésuite, qui a accepté de témoigner sous pseudo. Seules deux personnes de son entourage sont au courant de son « secret ». Les rares fois où elle a évoqué son histoire, on la regardait « bizarrement ». Dans une société a priori de plus en plus sécularisée, on est frappé et presque étonné par les multiples précautions qu'elle prend, par la souffrance à fleur de peau liée à ce sujet. Depuis toute petite, elle est marquée par cette histoire hors normes. Sa grand-mère, très croyante, lui a dit un jour qu'elle était « une enfant du diable », qu'elle n'aurait « jamais dû naître ». Elle raconte les insultes, les menaces proférées par certains voisins qui n'acceptaient pas que le père quitte l'habit de prêtre pour s'installer avec femme et enfant. « On veut toujours me renvoyer au néant, au fait que je ne dois pas exister. » Seule Anne-Marie Mariani, fille d'un prêtre et d'une religieuse, parle de sa situation sans demander l'anonymat. Mais elle a mis longtemps avant de pouvoir le faire : elle ressentait une honte, l'impression d'être le « fruit de la transgression ». Aujourd'hui encore, elle est très méfiante. On l'a rencontrée chez elle, en Isère, où elle habite avec son mari, une des premières et rares personnes à qui elle a raconté son histoire. Elle est à la retraite, et ça compte pour son témoignage : « Si j'avais encore une activité professionnelle, peut-être que je n'aurais pas témoigné, par peur des moqueries de collègues. » Elle n'a appris qu'à l'âge de 16 ans, presque par hasard, l'histoire de ses parents. Ils lui avaient caché, trop taboue, et elle en a peu parlé avec eux de leur vivant. Alors, elle a



effectué par la suite un travail d'enquête, relaté dans un livre passionnant, *Le Droit d'aimer* (éditions Babelio). Enquête qui s'est heurtée aux multiples refus de l'Église quant à l'accès aux archives concernant ses parents. Son histoire parle d'un temps où l'on entrainait en religion par devoir et contrainte. D'un père devenu prêtre malgré lui. « Le drame de mon père, c'est d'avoir réussi son certificat d'études, classé premier du canton. À cette époque, quand trois fils naissaient dans une famille, il y en avait un, l'intellectuel, qui était destiné à la prêtrise. Mes grands-parents étant des paysans, c'était une fierté pour eux d'avoir un enfant prêtre. Quant à ma mère, elle s'est réfugiée chez les dominicaines quand sa propre mère est décédée. C'est par esprit de reconnaissance envers elles qu'elle est devenue religieuse. » Après une première mission de prêtre en France, son père

est envoyé à Oran, en représailles – car l'évêque le soupçonnait d'une relation avec une paroissienne, qui « oubliait trop souvent ses gants ou son chapeau dans l'église ». Ironie de l'histoire, c'est grâce à cette « punition » que ses parents se rencontrent à Oran, sa mère ayant été envoyée là-bas en tant que religieuse. À la naissance d'Anne-Marie, ce qui importe à l'Église est de l'éloigner de son père. « La priorité était de sauver l'honneur de l'Église, c'était plus important que de s'occuper d'un enfant. Rome a refusé que mon père quitte la prêtrise », raconte-t-elle. Sa mère, de son côté, abandonne l'habit de religieuse, et se bat contre l'institution. Un jour, l'évêque convoque sa mère et lui propose de l'argent pour disparaître avec sa fille sans rien dire. Devant son refus, il propose une autre solution : faire adopter Anne-Marie par un couple sans enfants. Anne-Marie reste chez eux plusieurs années, son père lui est présenté comme son « parrain ». Ce n'est que plus tard qu'elle pourra l'appeler vraiment papa. Mais quand son père quitte finalement la prêtrise, il reste un paria. « Quand il traversait le village, les gens derrière les fenêtres lâchaient les rideaux, personne ne lui parlait. On le montrait du doigt. » Et en tant qu'enfant, Anne-Marie porte toujours cette culpabilité. Anne-Marie Mariani a écrit trois fois au pape, lui demandant qu'il reconnaisse l'existence des enfants de prêtres. Pas de réponse. « Son silence nous condamne encore à la honte, déplore-t-elle. On est dans une drôle d'hypocrisie. Un prêtre pédophile est seulement changé de diocèse, mais l'Église met dehors un prêtre parce qu'il a une compagne. Il y a quelque chose qui ne va pas. »

## MMDTG\*

« Les gars, vous savez ce qu'on dit à une femme qui a déjà les deux yeux au beurre noir ? On ne lui dit plus rien ! On vient déjà de lui expliquer deux fois ! » Cette blague prononcée par l'animateur Tex sur la chaîne C8 lui a aussitôt valu une mise à pied de France 2, puis finalement son licenciement.

Fin de rigoler, fini le second degré, fini l'humour noir. C'est ainsi. Par des juges invisibles tapis quelque part autour de vous, il a été décidé qu'il ne fallait plus rire en public avec ce genre d'humour. Aucun tribunal n'a prononcé de sentence, aucune loi n'a été violée, et, pourtant, le bourreau a fait son office et a coupé la tête du malheureux animateur. On invoque la lutte contre les violences faites aux femmes pour justifier la sanction de cette blague cruelle. Le féminisme a bon dos. Cette explication est inacceptable, car c'est toujours par ce procédé qu'on censure et qu'on interdit. Ne faites pas de blagues sur la religion, car vous stigmatisez les croyants. Ne faites pas de blagues sur les petits enfants qui se font tripoter, car vous banalisez la chose. Ne faites pas de blagues sur les handicapés, car vous aggravez leur situation. C'est la théorie de l'huile sur le feu. Et si vous riez à une blague, vous contribuez à aggraver l'injustice que l'humour a eu l'audace de mettre en scène.

Que reste-t-il au rire après ça ? Plus rien. Parce que le ressort de l'humour est précisément la transgression. On prend la liberté de rire avec quelque chose qui n'est pas drôle. Car, c'est vrai, battre des femmes, ce n'est ni bien ni drôle. Violer des enfants, ce n'est ni bien ni drôle. Humilier des handicapés, ce n'est ni bien ni drôle. En réalité, rien n'est drôle dans la vie. Un piano, ce n'est pas drôle. Un type qui marche dans la rue, ce n'est pas drôle. Mais un piano qui tombe du dixième étage sur la tête d'un type qui marche dans la rue, c'est drôle. L'humour est une construction de l'esprit, une invention qui se renouvelle en prenant sans cesse des libertés. C'est précisément ce qui insupporte les censeurs : prendre trop de liberté. Cette fois, vous allez trop loin. Contrairement à ce qu'on croit, la première vertu de l'humour n'est pas de faire rire, mais de s'emparer d'une liberté que personne ne vous a accordée. Moi, je décide que cette chose est drôle. Je ne demande l'autorisation à personne. Je prends cette liberté et je ris. C'est bien pour cela que le rire a toujours été subversif et inquiète tous les ordres établis. Il ne respecte pas la hiérarchie, il est indifférent aux grades et aux

positions sociales ou morales. L'humour est la première manifestation de la liberté. Qu'importe que les blagues soient drôles ou pas, qu'elles aient de l'esprit ou pas, qu'elles soient fines ou grossières. Ce qui compte, c'est de s'approprier une liberté et d'en faire usage : je ris, donc j'existe. La question du bon goût est secondaire. L'enjeu est ailleurs.

Malheureusement, cette liberté n'a jamais été autant remise en cause. Il suffit de lire les réactions sur les réseaux sociaux dès qu'une blague ou un dessin déplaisent. Une armée de censeurs surgit de nulle part et vous envoie aussitôt à la potence. Menaces de mort, injures, et maintenant licenciement... Tous ces braves gens s'imaginent investis d'une moralité exemplaire et sublime qui leur donnerait le droit de dire ce qui doit exister et ce qui ne doit pas exister.

Cette vague autoritariste n'épargne personne : journalistes, acteurs, féministes, associatifs, militants de tout poil, professeurs, hauts fonctionnaires et bien d'autres encore, partout le moralisme trouve des censeurs prêts à agir pour réprimer les mauvais sujets. La France ressemble de plus en plus à une classe de lèche-cul toujours prêts à moucharder pour bien se faire voir du maître. Une France de lâches, de corbeaux et de délateurs, qui croient défendre le bien, mais ne défendent que leur servilité. Qui ont la prétention d'œuvrer pour un monde meilleur, mais ne font que le rendre plus stupide en l'infectant de leur propre bêtise.

On s'adresse aux citoyens comme s'ils étaient des gosses. On leur fait les gros yeux quand ils disent des gros mots. On les envoie au coin quand ils disent des bêtises à la télé. On les récompense avec des bonbons quand ils sont obéissants. Le vocabulaire a été envahi par cet infantilisme organisé. « Crush » pour parler d'un « coup de cœur », « bae » pour dire « petit ami », « kawai » pour dire « mignon », « lol » (*laughing out loud*) ou « MDR » pour dire « mort de rire », « xoxo » pour dire « bisou »... Dans ce langage puéril, les subtilités de l'humour noir n'ont plus leur place. On nous parle comme à des gosses pour pouvoir nous gronder comme des gosses. En réalité, on nous parle comme à des chiens, on nous donne des susucres comme à des chiens, et quand on ne pisse pas dans le caniveau, on nous punit comme des chiens. Ce monde de « kawai » et de « lol » n'a rien de gentil et de sympa. Ce langage infantilisant est destiné à nous maintenir et à nous contrôler. Finalement, une claque dans la gueule de temps en temps remettrait en place les idées à ceux qui veulent contrôler les nôtres. ■

\* Ma main dans ta gueule.

## ET UNE MAMAN



elle-même enfant de prêtre... et de bonne sœur. L'Église, si prompt à défendre la famille, regorge de moyens pour éloigner le père de l'enfant, car l'objectif est de préserver à tout prix l'image de l'Église, et celle du prêtre. Certains n'hésitent pas à proposer à leur compagne d'avorter. Gabriella raconte qu'après vingt ans d'amour clandestin avec Richard, lorsqu'elle tombe enceinte, son compagnon a si peur pour son image de prêtre qu'il lui demande de ne pas garder l'enfant. « Il n'y avait pas d'alternative, il n'y avait qu'une seule solution si nous voulions continuer notre relation », raconte-t-elle dans un livre de témoignages de compagnes de prêtres. Une IVG avec la bénédiction de l'Église, en quelque sorte... Dominique Venturini raconte aussi l'histoire d'une jeune femme prise en charge par des bonnes sœurs qui l'ont fait accoucher dans leur maternité : « Le lendemain, la petite fille n'était plus dans son berceau. L'enfant avait été adopté par un couple de gens catholiques, bien comme il faut. »

## LE PRIX DU SILENCE

Jusque dans les années 1990, on retrouve même la trace de « protocoles secrets » signés, comme dans un polar, lors d'une rencontre secrète entre la mère, le père prêtre et, souvent, un avocat représentant l'Église. Dans ce type de protocole, le prêtre reconnaît l'enfant, mais, en contrepartie, la mère s'engage à « respecter le plus grand secret sur l'identité du père », à ne pas donner sa fonction, à assumer seule l'autorité parentale. Le père – ou l'Église – verse une sorte de pension alimentaire, prix du silence.

Comment réagit l'Église ? On a contacté à plusieurs reprises la Conférence des évêques de France sur ce sujet, représentante de l'institution en France, pour avoir une réaction. En vain. Le plus cocasse, c'est de découvrir jusqu'où peut aller le secret de Polichinelle. Quand l'Église n'a

cette vie clandestine, Léon et Marga emménagent ensemble... dans le presbytère de la paroisse d'Asson, où officie Léon, dans les Pyrénées-Atlantiques, tout en évitant les démonstrations d'affection en public. Mais son supérieur religieux ne l'entend pas ainsi. Il demande à Léon de « purifier » sa relation avec Marga. « Comme si aimer une femme était quelque chose de sale », déplore Léon. Le prêtre refuse de rompre cette relation et ose dire à son évêque qu'il aime Marga. « L'amour pour Marga m'a même permis d'être meilleur dans ma vie de prêtre », explique-t-il. Mais la sanction tombe : il est démis de ses fonctions.

La situation des prêtres en couple dépend du bon vouloir de l'évêque, de sa volonté de voir ou de ne pas voir. Une règle prévaut : éviter le scandale. Étonnamment, c'est même écrit noir sur blanc dans le droit canon. « Le fait de créer le scandale a un caractère aggravant, car cela va à l'encontre de la possibilité de faire entendre les Évangiles », explique Christine Pedotti, écrivaine et spécialiste de la chrétienté. Tant que ça ne se sait pas, que ça ne fait pas de vagues, l'évêque ne dit rien. » D'où vient cette règle du célibat ? Elle n'est mentionnée nulle part dans la Bible et bénéficie d'exceptions : elle ne s'impose pas aux prêtres des Églises catholiques de rite oriental ni aux prêtres anglicans. Elle n'apparaît qu'en 1139, avant tout pour une raison économique afin d'éviter la dispersion des biens de l'Église. D'ailleurs, contrairement à ce que l'on pourrait croire, un prêtre ne prononce pas de vœux de chasteté, il s'engage à rester célibataire. Subtile différence. « Si un prêtre ne doit pas avoir de relations sexuelles, c'est parce que la règle de l'Église est de ne pas avoir de relations hors mariage », explique Christine Pedotti. Un prêtre qui est en couple, c'est à peu près la même faute qu'une personne qui a des relations sexuelles hors mariage. C'est pour ça que beaucoup s'en arrangent. »

Là où le scandale peut éclater, c'est lorsqu'un prêtre devient... père. Et ce n'est pas si rare que ça. Les enfants de prêtres seraient un millier en France. Ils se sont constitués en association, Les Enfants du silence, créée par Anne-Marie Mariani,



pas incité des prêtres à abandonner leurs enfants, elle les a aidés parfois à nourrir leur famille, car les ecclésiastiques gagnent peu d'argent, sauf au diocèse aux armées. « Des prêtres pères de famille étaient nommés au diocèse aux armées. C'est une solution pour que des prêtres puissent assumer leurs obligations familiales en ayant des revenus suffisants », explique Christine Pedotti. Forcément, le diocèse aux armées réfute catégoriquement. « C'est significatif d'une culture de l'aveuglement et du déni. Si on n'en parle pas, ça n'existe pas. Le discours autorisé de l'institution est qu'il s'agit toujours de fautes individuelles, jamais d'un problème structurel qui devrait conduire à mettre en débat l'obligation du célibat ecclésiastique », ajoute-t-elle.

Laure Daussy

NE MANQUEZ PLUS AUCUN NUMÉRO DE CHARLIE HEBDO

ABONNEZ-VOUS POUR 6 MOIS 95,85 €\*  
EN BÉNÉFICIAIRE DE L'OFFRE « USB6 »

Abonnez-vous par courrier en envoyant votre commande sur papier libre accompagnée de votre règlement en mentionnant le code « USB6 » à l'adresse suivante :

CHARLIE HEBDO  
B1500  
60643 CHANTILLY CEDEX



\* Offre réservée à la France métropolitaine 6 mois, 26 numéros + la clé USB Charlie Hebdo Juin de 16 Go  
Vous pouvez acquérir séparément Charlie Hebdo au tarif de 3 € le numéro et la clé USB Juin de 16 Go au tarif de 15 €.